



PAS DU TOUT! *Rénovation, achat, location, logement social, déménagement, primes...*
Sur le nouveau site portail de la Région, l'info facilite la vie.



RÉGION WALLONNE

www.wallonie.be

Au fil de votre vie

UNE INITIATIVE DE LA PRÉSIDENTE DU GOUVERNEMENT WALLON

LES AIDES AU LOGEMENT POUR LES PARTICULIERS



RÉGION WALLONNE

Direction générale de l'Aménagement du Territoire,
du Logement et du Patrimoine



stachybotrys chartarum



Dr. Alain NICOLAS:Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Liège

Qui demande et pourquoi faire

- Devenir propriétaire
louer
- Assainir
- Embellir
- Améliorer
- Économiser
l'énergie...



Différentes logiques dans l'attribution des aides

L'ASSAINISSEMENT



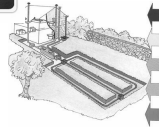
LES AIDES EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE UTILISATION DE L'ENERGIE



L'ACCESSION A LA PROPRIETE D'UN PREMIER LOGEMENT



LES AIDES THEMATIQUES



Différentes Administrations concernées



Urbanisme Logement et Patrimoine

<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/>



Épuration individuelle

http://mrw.wallonie.be/dgrne/publi/de/eaux_uses/as_sainissement7.htm



Primes « énergie » et installation de capteurs solaires

<http://energie.wallonie.be/xml/doc-IDC-4796-IDD-5352-.html>



Création de meublés de tourisme, de chambres d'hôte ou de gîtes

http://commissariat.tourisme.wallonie.be/apps/spip/article.php3?id_article=51



Logement des personnes handicapées

<http://www.awiph.be/html/vous/pershandicap/aides/index.html#>

Le bilan 2005 des aides demandées à l'Administration du logement

- *La réhabilitation : 17 315*
- *Le prêt « jeunes » : 7 564*
- *L'assurance perte de revenus : 4 854*
- *L'allocation de loyer : 2 531*
- *L'acquisition : 457*
- *La construction : 187*
- *La restructuration : 73*
- *La démolition : 53*
- *La réhabilitation locataire : 6*

Dès lors, où se renseigner?

- Internet
http://www.wallonie.be/fr/citoyens/home/se_loger.shtml
- N° vert du ministère de la Région wallonne 08001-1901
- Les permanences Info-Conseils -logement
- les Services communaux du logement: Marche-en-Famenne, Hotton, Tellin...

L 'assainissement

- **la réhabilitation**
- la réhabilitation en faveur des locataires
- la restructuration
- la démolition
- le prêt du FLW pour la réhabilitation de logements donnés en location

La réhabilitation

- Une prime par logement
- Supprimer des problèmes techniques
- Pas de plafond de revenus
- Au moins 20%...
- Pour occuper ou louer le logement
- Estimation préalable

L 'accession à la propriété d'un premier logement

- les prêts de la SWSC
- les prêts du FLW
- le **prêt « jeunes »**
- l '**assurance gratuite contre la perte de revenus**
- la construction
- l 'acquisition
- la garantie de bonne fin

L'assurance contre la perte de revenus

- Une sécurité financière, les huit premières années du prêt.
- Pas de condition de revenus, ni de plafond de valeur vénale





Le prêt « jeunes »



- Une réduction des intérêts à rembourser à l'organisme financier de 50€ par mois pendant huit ans, soit une aide équivalente à:
- 600€/an
- **total, $600 \times 8 = 4.800\text{€}$**

Les aides en faveur d'une meilleure utilisation de l'énergie

- La prime pour l'installation de capteurs solaires
- les aides « énergie »
- MEBAR

Les aides thématiques

- Les allocations de loyer
- l'épuration individuelle
- les aides en faveur du patrimoine
- les aides en faveur du tourisme
- l'embellissement extérieur
- les aides techniques de l'AWIPH

La prime à l'embellissement extérieur


- Immeuble d'habitation,
- situé en « zone protégée »,
- construit avant 1945,

50% de subsides -
maximum **5 000 €**



Jean et Adèle, avec Mathias

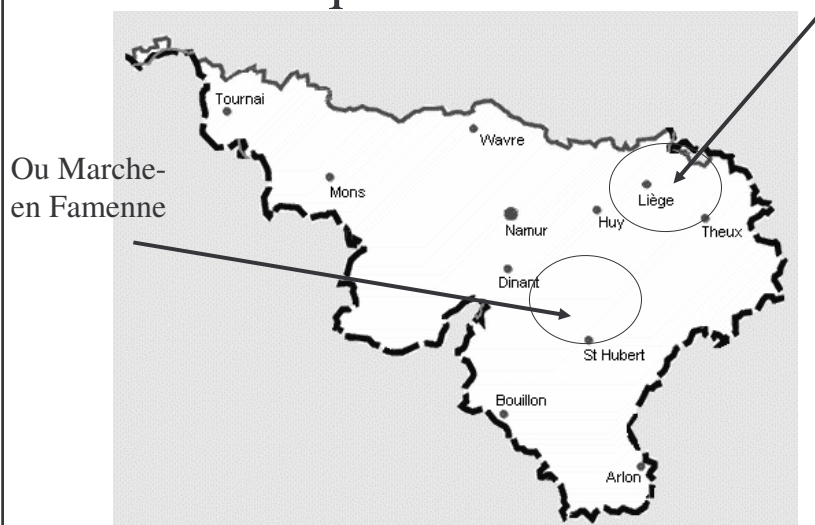
Jeune couple, revenus moyens, un enfant...

 A la recherche
d'un logement en
Wallonie...

- revenus imposables
de 2004 = 20.000 €
- Revenus actuels nets
mensuels 2.500 €



Plutôt en ville, plutôt dans un quartier ancien



Un prêt hypothécaire



Mieux connaître
la SWCS

- 100.000€ empruntés pour l'achat et les travaux
- les emprunteurs font partie de la catégorie II
- **25 ans - 3,81%**
⇒ **506,01 €**

Terrienne du Luxembourg
SCRL à Marloie et Marche

La Société Wallonne du
Crédit Social

octroie des prêts pour la
construction, l'achat ou la
rénovation

d'un **premier logement**
situé en Région wallonne
et dont la valeur vénale ne
dépasse pas **167.000 euros**.

La prime à la réhabilitation



- **Toiture: 5.000 €**
- **châssis arrières: 2.000€**
- **Installation électrique:
2.500€**

Total: 9.500 €

Prime: 20% * 9500 = 1900€

limitation à 1480€

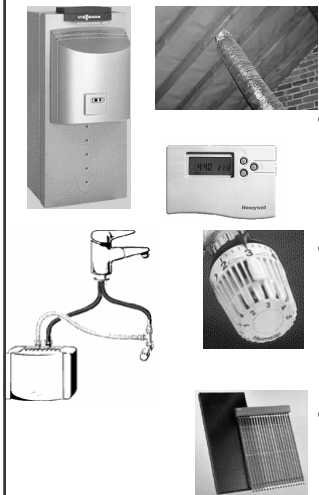
majoration enfant: 20%

majoration CA.: 50%

Total général: 2.516 €

Dr. Alain NICOLAS: Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Liège

Des aides « énergie »



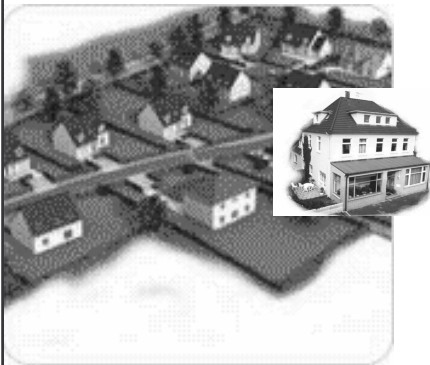
- Si le coefficient de résistance thermique R de l'isolant placé est supérieur ou égal à 3 m²K/W. **2€/m²** (ou 5€)
- La prime est de **600 €** pour l'installation d'une chaudière au gaz naturel à **condensation**
- vannes thermostatiques, thermostat d'ambiance à horloge, sonde extérieure, maximum de **300 €** par habitation et par année
- d'un chauffe-bain au gaz naturel sans veilleuse, à puissance modulante et à ventouse: **75 ou 125 €**

Globalement, le résultat équivaut à

• Taux fixe et une sécurité financière	
• P.J.	4.800 €
• réhabilitation	2.516 €
• embellissement	4.200 €
• énergie	1.425 €
Total	12.941 €

John et Anne Charlotte

- Envisagent de construire la villa de leurs rêves, du côté de



Un nouveau lotissement, par exemple à Marche en Famenne

Ils pourraient bénéficier de

- L'assurance contre la perte de revenus, ———→
 - Prime haute isolation d'un nouveau logement ———→
 - prime installation de capteurs solaires ———→
- Ne pas être ou avoir été plein propriétaire d'un autre logement
 - le « K » de l'habitation doit être inférieur ou égal à 45: 1.500 €
- R.W. :1.500€ -
Prov. de Luxembourg:
400 € -
commune Marche: 620€